



Accident travaille 78

Par **Alex78160**, le 12/12/2022 à 09:38

Bonjour

J ai eu un accident du travaille important sur mon dernier jours de periode d essai mon patron avais t il le droit de me licencier ?! Ou devais t il attendre la fin de cette accident de travaille pour le faire ?!

Bien cordialement

Par **Henriri**, le 12/12/2022 à 14:38

Hello !

Alex, si un employeur ne confirme pas l'embauche à la fin d'une période d'essai ce n'est pas un "licenciement". Mais que dit précédément le document vous a remis votre employeur ?

En tout cas pour voir si votre situation de rupture de votre période d'essai par l'employeur durant un arrêt de travail AT est conforme utilisez cette page :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F317>

A+